

Procès-verbal du conseil de l'UFR SVTE du mardi 27 février 2018 à 14 h 30

Etaient présents :

Collège A

- *Présents ou représentés :*

M. NARCE, M. CHERKAOUI-MALKI (procuration à M. FAIVRE), M. FAIVRE (présent à partir de 14h45), M. FARA (présent à partir de 14h50), MME LE BON, MME LEBORGNE-CASTEL, MME LELOUP (procuration à M. WENDEHENNE), M. WENDEHENNE.

- *Absents :* M. DEMARQUOY, MME VENNIN.

Collège B

- *Présents ou représentés :*

MME ABED-VIEILLARD (présente jusqu'à 16h puis procuration à M. MANIERE), M. MANIERE, M. MOREAU (procuration à MME VERNOUD), MME OLIVE (présente jusqu'à 16h15 puis procuration à MME LEBORGNE-CASTEL), M. PELLENARD (présent jusqu'à 16h10 puis procuration à M. FARA), M. POINSSOT, MME ROSNOBLET, MME VERNOUD.

- *Absents :* M. RIALLAND, MME TROMPIER

Collège des personnels BIATSS

- *Présents ou représentés :*

M. DER, MME EVROT-CARRICAN, MME GAETAN (procuration à M. DER), M. ROLLIN (présent jusqu'à 15h45)

- *Absente :* MME BELLENGER

Collège des usagers

- *Présents ou représentés :*

MME BOUDIER (présente à partir de 16h15), M. MEYER (présent jusqu'à 16h puis procuration à MME BOUDIER à partir de 16h15).

- *Absents:* MME BOUSHIQ, M. NOCETO, MME ASSFELD, M. SURUGUES, MME DAGHER, M. GERARDIN (suppléant), M. BLANCHET (suppléant).

Collège des personnalités extérieures

- *Présents ou représentés :*

M. GERVAIS (procuration à M. POINSSOT), M. ROUZET (procuration à MME OLIVE jusqu'à 16h15), MME PRUDON-DESGOUTTES (procuration à M. NARCE), M. MONNOT (présent jusqu'à 16h)

- *Absents :* MME DECHELOTTE, MME VAN OVERSTRAETEN, M. ANSEL.

Membres consultatifs

- *Présente :*

MME CLERGET, responsable administrative de l'UFR ;

- *absents :* M. BATT, M. BELLENGER, M. LEVEQUE, MME SALVADORI.

Membres invités

- *Présentes :*

MME CASAS, responsable de l'antenne financière,

MME CHALUMEAU, secrétaire de direction de l'UFR,

MME THOMAS, responsable de la scolarité.

Le quorum étant réuni, la séance peut valablement se tenir.

✓ **Approbation du PV du 18 décembre 2017**

Le Directeur d'UFR soumet le PV au vote :

➤ **19 pour, 3 abstentions**

✓ **Informations du directeur d'UFR**

Résultats des élections des étudiants aux conseils centraux.

Amélie Boudier, étudiante dans notre UFR, est élue au CA pour la liste « Associatifs et Indépendants » (titulaire). La même organisation a obtenu deux sièges à la CFVU dans le secteur 3, avec des étudiants de notre UFR élus : Vincent Miconnet et Saida Sofia Boushiq (titulaires), Léandre Laboureau et Pauline Bretenet (suppléants).

Projet PIA3 (réseau d'universités)

Nous avons eu l'accord de la gouvernance pour participer à ce projet, porté par le Directeur de l'UFR de Chimie de Strasbourg. Une dizaine d'universités membres de la CDUS y participeront. Les deux UFR scientifiques de l'uB (SVTE et S&T) se regroupent pour élaborer un projet commun en deux axes : réponse aux « oui si » sur Parcoursup et un volet licence professionnalisante. Il existe un autre projet porté par la Comue avec lequel il faut veiller à ne pas interférer.

Projet UniVetAgro porté par Agreenium (institut agronomique, vétérinaire et forestier de France)

Agreenium propose un projet dans le cadre du PIA 3, associant des universités et Agrosup Dijon. L'uB serait partenaire, donc notre UFR. Une réunion a eu lieu hier avec la direction d'Agrosup pour discuter de ce projet, qui recouvre le partenariat déjà existant avec Agrosup : le parcours GEIPI et le parcours de préparation aux concours

B. Une autre réunion en visioconférence est prévue prochainement. Si le projet est retenu, il y aurait un apport budgétaire.

A ce stade, nous sommes certains de la validation du PIA 3 UBFC COMUE, que Sébastien Chevalier et Khadija Chahraoui devraient nous présenter dans les prochaines semaines et auquel nous devrions pouvoir participer.

Deux projets supplémentaires auxquels nous participerons seront donc déposés d'ici fin mars, l'un dans le cadre d'un réseau d'UFR scientifiques membres de la CDUS et l'autre dans le cadre d'Agreenium. Pour l'UFR, Laurent Pichon suit pour l'UFR le projet du réseau d'universités et participe aux réunions locales et nationales ; Bruno Faivre suit la construction du projet Agreenium.

Relations avec Agrosup Dijon (GEIPI et formations co-accréditées)

Les projets de conventions avec Agrosup Dijon nous ont été soumis par l'uB. Lors de la réunion d'hier avec la direction d'Agrosup, certaines incompréhensions ont pu être levées grâce à un dialogue direct. Nous devons rencontrer le DGS prochainement pour définir certains points financiers, notamment concernant le financement du parcours GEIPI.

Par ailleurs, le DGS souhaite rouvrir une discussion autour de notre dotation, qui lui semble discordante par rapport aux besoins, situation rappelée par nos soins depuis plusieurs années.

Compte rendu de la conférence des directeurs de composantes

La gouvernance est très attachée à développer des relations internationales avec certaines universités étrangères, notamment marocaines : l'une d'elles travaille dans les domaines de la sécurité alimentaire et de la santé. Cette université est émergente et demandeuse de coopération avec la nôtre. L'idée a été émise d'organiser un colloque entre nos deux universités, des partenariats vont probablement être engagés. Une autre université marocaine de taille importante, à Marrakech, est également demandeuse de liens notamment dans le domaine de l'environnement.

La gouvernance souhaite développer des liens forts avec l'université de Mayence en Allemagne.

Une commission des RI est en cours de création au niveau de l'université, chargée de rechercher et développer ce type de partenariat, composée de 6 EC. Elle devrait se mettre en place courant avril. Le Directeur souhaite vivement que notre UFR y soit représentée et sollicite M. POINSSOT pour cette participation.

En réponse à MME LEBORGNE-CASTEL, le Directeur d'UFR précise que les relations recherchées sont axées essentiellement sur la formation.

Plan étudiants

Des réunions interrégionales ont été mises en place sous l'impulsion et en présence de la Ministre de l'Enseignement Supérieur, notamment à Lyon pour le Grand Est. Il ressort de cette réunion que le projet « AGIL » présenté par notre université aurait été remarqué de façon très positive par la Ministre.

✓ Questions statutaires

○ Echanges sur les évolutions statutaires

1) Statuts

Le Directeur d'UFR explique que la gouvernance demande un toilettage des statuts des UFR, les conditions de représentation des personnalités et organismes extérieurs ayant évolué.

A cette occasion, l'ensemble des dispositions a été balayé et les modifications nécessaires étudiées. Pour voter ces modifications de statuts, les 2/3 des membres du conseil doivent être présents, donc une réunion spécifique du conseil sera organisée à une date où un maximum de membres du conseil sera susceptible d'être présent.

Sur demande du Directeur d'UFR, Mme CLERGET explique au conseil les raisons de ces modifications souhaitées par l'université. Il existe deux types de personnalités extérieures : celles désignées par le conseil à titre personnel en raison de leurs compétences en SVTE et celles qui représentent les collectivités territoriales, le monde économique, les grands services publics etc... Un nouveau décret prévoit que le nombre de sièges réservé à ces organismes doit être prévu dans les statuts, ainsi que les organismes choisis. Par conséquent, il est nécessaire de choisir des organismes dont la participation au conseil revêt une certaine stabilité, afin de ne pas avoir à modifier les statuts pour un changement d'organisme.

Le Directeur d'UFR propose au conseil de dédier 4 sièges aux organismes, qui seraient les suivants :

- 1 représentant du pôle de compétitivité VITAGORA
- 1 représentant du rectorat de l'académie de Dijon
- 1 représentant du grand établissement AGROSUP Dijon
- 1 représentant de l'université de Franche-Comté

M.WENDEHENNE souhaite savoir si le représentant de l'UFC a déjà participé au conseil.

Le Directeur répond que M. Ansel, directeur de l'UFR sciences, y assiste à chaque fois qu'il le peut. Les interactions sont bonnes avec lui, y compris en dehors du conseil.

M.MEYER souhaite des précisions sur ce qu'est VITAGORA.

Le Directeur d'UFR précise que les pôles de compétitivité associent des représentants du monde économique et de l'enseignement supérieur et de la recherche. Leur objectif principal est de dynamiser les projets et les partenariats du tissu industriel local dans le domaine de l'innovation et de la recherche. Il en existe deux en Bourgogne : le Pole Nucléaire Bourguignon et Vitagora, qui est l'un des plus actifs au niveau national. Il existe un partenariat étroit entre le pôle Vitagora et l'UFR SVTE, au niveau des formations de la mention NSA et des laboratoires, puisque son champ d'action est axé sur l'agro-alimentaire. Ce pôle a grossi ces dernières années et intervient également en Franche Comté et en Ile-de-France. Ces pôles, régulièrement évalués pour être reconduits, sont impliqués dans des projets labellisés et permettent d'obtenir des financements impliquant les laboratoires et le tissu économique local.

Les personnalités choisies en raison de leurs compétences sont élues par les membres élus du conseil, étant précisé que le mandat de l'ensemble des personnalités extérieures est de 4 ans.

Le conseil balaie ensuite l'ensemble des statuts pour envisager les points qui sont à nettoyer ; le Directeur de l'UFR précise que le réexamen des statuts est l'occasion au sein de l'UFR d'avoir également une réflexion sur le nombre de départements et leurs statuts. La question était de savoir s'il était souhaitable de changer le nombre des départements ou non, suite à l'évolution des mentions. Les conseils des départements ETEC, SAVAN et licence ont été interrogés et se sont prononcés en faveur du maintien de l'existant.

A la demande des étudiants, il est proposé d'ajouter que le directeur d'UFR ou le président de séance ait voix prépondérante en cas d'égalité de voix.

M. ROLLIN observe que cette mesure est en vigueur dans d'autres instances de l'université. Par ailleurs, suite à la proposition d'ajout que le quorum doit être atteint « à l'ouverture de la séance », il demande qu'une précision soit ajoutée sur le quorum nécessaire au moment de l'examen des questions budgétaires.

Le service commun de préparation aux concours de l'enseignement n'a plus lieu d'être puisque ces formations sont portées par l'ESPE mais il sera proposé que la partie disciplinaire des masters MEEF SVT soit rattachée, comme précédemment, au département SAVAN.

En cas de demande d'ajout de points à l'ordre du jour du conseil, un délai de 4 jours avant la séance est instauré, afin de laisser à la direction le temps d'instruire la demande.

En ce qui concerne le Bureau, il est proposé de préciser que la participation des directeurs de départements, du LAS et du responsable administratif est à titre consultatif.

Enfin, le directeur d'UFR propose que les directeurs-adjoints de l'UFR soient élus « sur proposition du directeur d'UFR ».

Suite à discussion, ces propositions de modifications n'appellent pas d'autres commentaires de la part des membres du conseil.

2) Règlement intérieur

Le Directeur d'UFR présente les modifications envisagées :

- Ajout d'un article sur les champs disciplinaires et la fonction de leurs responsables
- Indication des missions des responsables de mentions
- Suppression de la liste des parcours afin de ne pas avoir à modifier le règlement intérieur à chaque modification de l'offre de formation
- Ajout de l'animation pédagogique dans les fonctions des responsables de parcours
- Suppression de la diffusion des PV de conseil à ses membres puisque l'ensemble des membres de l'UFR est informé de sa mise en ligne

M. POINSSOT suggère que les directeurs de laboratoires soient destinataires des PV de conseils d'UFR et qu'un renvoi sur le site de l'UFR soit ajouté pour la liste des filières.

- Pour les demandes de votes à bulletins secrets pour des questions non nominatives, l'accord du conseil à la majorité relative est ajouté pour être en conformité avec les statuts.
- Uniformisation des modalités de désignation des membres élus de la commission recherche avec les autres commissions (élection par le conseil et plus par suffrage direct)
- commission de l'enseignement : suppression du responsable du service commun de préparation aux concours de l'enseignement ; pour les étudiants, suppression de l'obligation d'être élu dans un département (3 sièges en tout)
- commission communication : ajout dans les fonctions de la commission de l'organisation du concours « Faites de la Science » et de l'administration du site web de l'UFR
- Chargés de mission : suppression de l'élection « au sein du conseil », ajout notamment des missions « handicap » et « égalité-diversité » et suppression des missions « relations avec le SIO, la PFIP et les autres universités », « les relations avec le service commun de documentation et le centre audiovisuel » et « les relations avec le PRES ».

Après échange, ces différents points reçoivent l'assentiment des membres du conseil.

Il y aura lieu également d'adopter quelques modifications dans les règlements des départements, quand les conseils des départements les auront votées.

✓ **Questions financières**

○ **Vote de subventions pour le concours « Faites de la Science » 2018**

Ce concours est organisé chaque année en partenariat avec l'UFR S&T. Pierre ANDREOLETTI et Nathalie CHALUMEAU, en charge de son organisation, sont remerciés vivement par le Directeur. Cette année, c'est l'UFR S&T qui est chargée de la gestion financière de ce concours qui aura lieu de 4 avril 2018, à hauteur d'un budget prévisionnel de 6 100 €. Il est proposé au conseil d'attribuer des aides aux collèges participants, à hauteur de 300 € maximum par projet, financés à moitié par les deux UFR. L'UB attribue 2 000 € cette année, somme en hausse.

➤ **Unanimité (24 pour)**

○ **Sorties d'inventaire**

MME CASAS présente les matériels proposés à la sortie d'inventaire : thermocycleur, incubateur agitant, thermocycleur Bio rad, appareil de production d'eau ultra pure et photocopieur.

➤ **Unanimité (24 pour)**

○ **Tarifs plateforme DimaCell/centre de microscopie**

Les derniers tarifs datent de 2016. Des forfaits ont été ajoutés, avec une petite augmentation.

➤ **Unanimité (24 pour)**

✓ **Questions pédagogiques**

○ **Approbation de fiches filières (rentrée 2018)**

MME THOMAS explique que l'intégration du M2 MP2 dans I-site nécessite des changements de mention et de fiche filière. Le M2 MP2 se scinde en deux, le master éponyme sera géré par Agrosup et rejoint la mention STAAE, et ne pourra inscrire que des étudiants en formation initiale, I-SITE ne permettant pas les contrats de professionnalisation. La version UFR du master s'appellera M2 MPAA, pourra inscrire des étudiants en contrats de professionnalisation et aura une vocation professionnalisante.

➤ **Unanimité (24 pour)**

○ **Point Parcoursup**

Sur demande du directeur d'UFR, MME THOMAS détaille les chiffres actuellement disponibles dans Parcoursup. 1071 vœux sont actuellement exprimés sur notre L1, contre 1956 en 2017, dont 71 % de filles. 803 étudiants sont du secteur, contre 268 hors secteur. L'immense majorité des lycéens prépare un baccalauréat S (915), contre 3 L, 18 ES, 9 STAV, 31 STL, 30 STSS, 9 baccalauréats professionnels, 1 DAEU et 5 baccalauréats étrangers scientifiques.

En réponse à une question de M. PELLENARD, il est précisé que ces statistiques ne permettent pas encore de savoir la provenance des lycéens hors académie.

Le Directeur d'UFR ajoute qu'une présentation de l'outil d'aide à la décision a été réalisée le 9/2 par l'université, s'appuyant sur l'expérience des IUT et de l'UFR STAPS. Les IUT gérant des filières sélectives, leurs méthodes ne peuvent être strictement transposées à notre L1. Une commission devra être constituée pour étudier et classer les dossiers. Le ministère ayant dégagé des moyens pour les universités, une aide financière sera allouée aux composantes en fonction du nombre de dossiers traités l'année dernière et l'uB en conservera une partie pour soutenir l'effort de gestion des personnels des services centraux impactés par Parcoursup. L'enveloppe prévue pour l'UFR SVTE est l'une des plus faibles ; des propositions alternatives ont été présentées en conférence des directeurs, non retenues (part fixe et part variable, exclusion des IUT).

M.MANIERE souhaite connaître le montant de cette enveloppe.

M.FAIVRE répond qu'elle représente environ 1.5 minute par dossier.

Le Directeur expose les pistes de réflexion de l'uB sur l'accompagnement du « oui-si » : soutien en langues et français organisé de façon transversale à l'uB, licence avec année zéro, suivi de 50% des UE la première année, parcours en 3 ans avec un soutien par les UE transversales. Une réflexion est en cours avec S&T pour la mise en place d'une année zéro commune.

- **Demande de banalisation de cours (Corpo Bio)**

MME BOUDIER explique que, depuis deux ans, le « Tour des sciences » est organisé par la FNEB, avec des conférences de vulgarisation scientifique. Compte tenu du succès de l'année dernière, il est souhaité reconduire cette opération en 2018. Pour améliorer l'accès des étudiants à ces conférences, elle demande la banalisation d'une demi-journée de cours le 28 mars.

Le Directeur répond que la banalisation est compliquée car les modifications d'emploi du temps sont difficiles à gérer et le délai est court. Toutefois, la manifestation sera rappelée aux enseignants et figurera sur le panneau lumineux.

A défaut, MME Boudier propose une liste d'émargement qui permettrait aux étudiants qui souhaitent assister aux conférences de justifier de leur absence en cours magistral.

Cette proposition est acceptée par le directeur mais pas pour justifier une absence aux TP.

Une animation « Bar en Thèse » aura lieu en soirée, associant les doctorants qui présenteraient leur travail, et les étudiants intéressés.

En réponse à M.WENDEHENNE, MME BOUDIER précise que l'école doctorale est prévenue de cette rencontre.

- **Projet PIA 3 « licences professionnalisantes » en réseau (voir plus haut)**

Partant du constat que les entreprises ont besoin de personnels techniques/ cadres intermédiaires du niveau assistant-ingénieur formés au management, l'objectif de la CDUS est de mettre en œuvre des UE professionnalisantes au sein de nos licences, permettant une sortie sur le marché du travail en fin de L3, avec éventuellement un retour l'année suivante dans une L3 « classique » permettant l'accès au cycle M.

Cette démarche associerait les UFR SVTE et sciences techniques et concernerait un groupe dans chacune des deux UFR, avec une perspective de pérennisation au-delà du PIA 3, qui ne financerait que sur une durée de 4 ans. Il y aurait des postes d'ingénierie pédagogique dans le réseau, pour la création de Moocs, de tutoriels etc...

M.FAIVRE précise que l'idée n'est pas de créer des mentions supplémentaires mais d'insérer le dispositif dans les parcours existants.

✓ **Approbation de conventions**

○ **Avenant à convention de reversement à l'INRA**

MME CASAS présente le contenu de la convention de reversement de 14 990 € à l'INRA, dont l'objectif est d'harmoniser les procédures de recrutement des stagiaires, en centralisant le versement des gratifications à l'INRA.

➤ **Unanimité (23 pour)**

○ **Convention avec le lycée agricole de Nevers-Plagny-Cosne (licence professionnelle « Dépollution, Production et Gestion Durable des Eaux »)**

MME CLERGET explique que cette convention définit les modalités de partenariat entre le lycée agricole de Nevers - Plagny - Cosne et l'uB pour la L3 professionnelle « Dépollution, Production et Gestion Durable des Eaux ». Elle comporte une annexe financière qui mentionne le montant que l'uB doit verser au lycée en compensation de ses frais.

Le Directeur d'UFR ajoute que, désormais, une partie des enseignements doit être organisée dans les locaux de l'uB, à hauteur de 4 semaines par an, et non plus totalement dans le lycée. Les étudiants ont été ravis de suivre des enseignements à l'université cette année, sans frais supplémentaire puisqu'ils sont en contrat de professionnalisation. Ils étaient hébergés au lycée agricole de Plombières.

➤ **Unanimité (23 pour)**

✓ **Comptes rendus des commissions**

○ **Compte-rendu de la commission de la communication réunie le 19/12/2017**

Le directeur explique que la réunion de la commission le 19 décembre a concerné l'organisation de la JPO. Des modifications de la présentation des stands ont été actées pour répondre aux remarques formulées les années antérieures.

○ **Compte-rendu de la commission des personnels réunie le 18/01/2018**

MME CLERGET fait le compte rendu de la commission : après un point d'information sur les promotions et les affectations intervenues, la commission du personnel a pris connaissance des candidatures pour l'accès aux corps des IGR, des IGE, des ASI et des techniciens de recherche et de formation et les a classées. Certains dossiers ont été retenus à l'université et sont désormais soumis aux commissions paritaires académiques ou nationales.

A la demande d'un représentant du personnel, les modalités de récupération des heures supplémentaires faites en camps de terrain ont été précisées et un imprimé de déclaration des heures supplémentaires a été réalisé. Les heures faites devront être attestées par l'EC en charge du camp qui signera ce feuillet.

Pour les heures faites au-delà de 37 h30 hebdomadaires, il est proposé d'appliquer les règles de récupération en vigueur à l'uB et consultables dans le guide ARTT, soit :

- En semaine entre 7 h 00 et 19 h 00 : coefficient 1
- En semaine entre 19 h 00 et 07 h 00 du matin, si 2 heures consécutives minimum et samedi matin : coefficient 1.2
- Samedi après-midi, dimanche, jours fériés et nuits : coefficient 1.5
- A récupérer au plus tard dans le trimestre suivant

○ **Compte-rendu de la commission des Relations Internationales réunie le 27/02/2018**

M.POINSSOT mentionne que les mobilités sont passées de 10 à 24 entre 2016-2017 et 2017-2018, nombre en augmentation mais relativement faible au regard du nombre d'étudiants de l'UFR. Une érosion est constatée sur les mobilités internationales en sciences de la terre, attribuée au départ de Carmela Château. Des contacts seront pris avec des enseignants-chercheurs pour essayer de re-dynamiser ces départs.

L'enveloppe Erasmus+ stage n'est plus limitée, il convient donc d'inciter les étudiants à faire des demandes. La condition est de passer 60 jours au moins à l'étranger, en entreprise ou en laboratoire.

Une stagnation est constatée dans les demandes Erasmus +études donc M. Poinssot prévoit des informations supplémentaires durant la JPO et à divers moments de l'année. Il serait intéressant de faire témoigner les étudiants qui reviennent de ces mobilités.

Une étudiante Erasmus + entrante ainsi qu'un enseignant-chercheur espagnol sont accueillis à l'UFR et un EC de l'UFR a réalisé une mobilité sortante.

Les informations ont été mises à jour sur le site de l'UFR, lequel va être amélioré pour doubler les informations en anglais.

MME CLERGET informe M.POINSSOT de la réception d'un message de l'université, annonçant que la mise en place du nouveau site web pourrait être différée suite au départ de la personne en charge de ce travail au pôle communication.

M.POINSSOT poursuit : une réunion d'information sur les mobilités internationales aura lieu à l'amphithéâtre Proudhon le 8 mars. L'information est déjà passée auprès des étudiants.

Les conventions de coopération avec les universités étrangères ont été actualisées et de nouvelles ont été conclues en 2017. D'autres ont été refusées, notamment avec Dublin, car l'UFR n'a pas de cours en anglais à proposer en retour.

Le Directeur d'UFR ajoute qu'il a reçu la visite d'un groupe d'étudiants de l'université de Wageningen aux Pays-Bas.

✓ **Questions diverses**

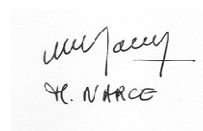
M.MANIERE demande confirmation d'une information publiée dans la presse, selon laquelle le parking nord de Gabriel serait supprimé et l'emplacement dévolu à la construction d'une école d'ingénieurs.

Le Directeur d'UFR précise que c'est sur l'emplacement des maisons en face du parking nord que doit se construire une antenne d'une école d'ingénieurs privée d'Angers, soutenue par Dijon Métropole, en lien avec l'ESIREM.

Par ailleurs, un appel à projets numérique est lancé qui valorisera notamment les projets en partenariat avec des établissements bourguignons ou UBFC. Le délai de constitution des dossiers est extrêmement court, puisque l'information est arrivée hier et les projets doivent être rendus pour le 13 mars.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 55.

Le Directeur d'UFR,



Handwritten signature of Michel Narce in black ink, with the name 'M. NARCE' printed below it.

Michel NARCE